

République Française

Département de la Meurthe-et-
Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 3 MARS 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
16	15	15 + 1 pouvoir

Date de convocation
26 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Séverine HUSSON, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : .

Représentés : **Dominique ROUSSEAU à Christine MEYER.**

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Classes découvertes
N° de délibération : 17_2025

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	1	16	0	0	0

Le Maire informe l'assemblée que l'école du village organise un séjour sportif à destination des élèves de CE1-CE2 en mars 2025 mais aussi pour les élèves de 2014 qui n'ont encore jamais bénéficié de classe découverte. L'école sollicite une aide financière de la commune.

La directrice, Sandy DUBOIS, nous informe que le séjour des élèves de 2014 se fera à Paris du 17 au 20 mars inclus pour les 28 élèves. Le budget global de ce voyage s'élève à 11 732€ transport hébergement restauration et visites guidées, soit 419 € par enfant. Au programme la Tour Eiffel, le Quartier Montmartre, la Galerie de paléontologie, les impressionnistes au Musée d'Orsay, le château de Versailles, le Louvre. Ces temps sont importants pour les élèves qui prennent de l'assurance en leurs capacités en découvrant leur aptitude à une certaine autonomie, et les enseignements du programme scolaire absorbés y sont tellement plus prégnants en réel qu'en illustration. L'association de l'école a réussi à financer 133€ par élève soit 3724€ grâce à des actions menées et des fonds économisés.

Il reste 286€ à financer. Mme DUBOIS demande une participation exceptionnelle de 100€ par enfant de façon à réduire le reste à charge pour les familles à 186€.

Le séjour des élèves de CE1-CE2, proposé par Monsieur PIERRAT Olivier, se déroulera dans un centre proposant le meilleur rapport qualité/prix pour les accueillir et respecter leurs attentes. Ils ont ainsi retenu un hébergement dans les Vosges (88), agréé pour leurs besoins.

Mme DUBOIS nous informe que l'école a déjà sollicité des aides auprès de l'USEP pour un montant de 930€ et que ce projet a été retenu. A cette subvention, s'ajoute une participation de l'association de l'école à hauteur de 1200€. Afin de réduire la participation des familles à 100€ par enfant, la directrice sollicite une aide exceptionnelle de 1200 € soit 50€ par enfant.

Le Maire propose donc que le Conseil Municipal :

- **D'affecter une somme de 1200€ soit 50.00€ par enfant pour la classe découverte de Monsieur Pierrat dans les Vosges en mars 2025,**
- **D'affecter une aide exceptionnelle de 100€ par enfant soit 2800€ pour le séjour à Paris avec Mme DUBOIS.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 4 mars 2025
Marcel TEDESCO,
Maire

